

Nombre de membres : 34
En exercice : 33
Présents : 27
Pouvoirs : 4
Votants : 31

Abstentions : 0
Exprimés : 31
Pour : 31
Contre : 0

N°2022-52

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-deux, le jeudi 03 novembre à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle des Fêtes à 87310 GORRE sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 28 septembre deux mille vingt-deux.

Présents : Christophe Gérard, Maryse Thomas, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Louis Furlaud, Jean Maynard, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Maryse Parverie, Joël Vilard, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Bertrand Jayat, André Soury, Florent Vaudon.

Suppléants présents :

Pouvoirs : Patrick Gibaud délégation à Josiane Lefort, Richard Simonneau délégation à Christophe Gérard, Christian Vignerie délégation à Jean Maynard, Pierre Hachin délégation à Jean-Pierre Pataud.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PATAUD

Objet : Autorisation donnée à monsieur le Président de déposer des dossiers de demandes de subventions au titre du CDDI de 4^{ème} génération : aménagement du siège de la Communauté de Communes phase 1 et réfection d'ouvrages d'art.

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du CDDI de 4^{ème} génération, la Communauté de Communes Ouest limousin souhaite y intégrer les dossiers de demandes de subventions pour les projets suivants pour l'exercice 2023 :

- Aménagement du siège de la Communauté de Communes à la Monnerie phase 1
- Réfections d'ouvrages d'art

1/ Aménagement du siège de la Communauté de Communes à La Monnerie phase 1

Initialement, un dossier de demande de subvention au titre du CDDI de 4^{ème} génération avait été déposé pour le changement de la chaudière fioul au profit d'une chaudière bois, la réfection de la tuyauterie de chauffage, et l'isolation intérieure et extérieure d'une partie du bâtiment.

Ce projet a été abandonné au profit d'un dossier plus complet comprenant en plus des travaux mentionnés ci-dessus la réalisation de bureaux en lieu et place de l'open-space situé au RDC du bâtiment.

Ce dossier, d'un coût global estimé à 152 145,14 € se décompose comme suit :

Objet	Coût HT
Chaudière bois et canalisations	67 164,16 €
Ventilation simple flux	13 539,16 €
Aménagement de bureaux	9521,00 €
Isolation murs extérieurs	22 524,16 €
Isolation murs intérieurs	12 554,16 €
Isolation plancher	11 077,50 €
Maîtrise d'oeuvre	15 765,00 €

Ce projet pourrait être subventionné comme suit :

Objet	CEE	Fonds chaleur	CDDI	DETR (CRTE)	DSIL (CRTE)	Fonds propres
Chaudière bois et canalisations		20 149,25 €	13 432,83 €	13 432,83 €	6716,41 €	13 432,83 €
Ventilation simple flux	3031,00 €		2707,83 €	2707,83 €	1353,91 €	3738,59 €
Aménagement de bureaux			1904,20 €	1904,20 €	952,10 €	4760,50 €
Isolation murs extérieurs	10 800,00 €		2252,41 €	2252,41 €	2252,41 €	4966,93 €
Isolation murs intérieurs	2938,00 €		2510,83 €	2510,83 €	1255,41 €	3339,09 €
Isolation plancher	3744,00 €		2215,50 €	2215,50 €	664,65 €	2215,50 €
Maîtrise d'oeuvre			3153,00 €	3153,00 €	1576,50 €	7882,50 €
TOTAL	20 513,00 €	20 149,25 €	28 176,60 €	28 176,60 €	8054,98 €	40 335,94 €

2/ Réfection d'ouvrages d'art

Les ouvrages d'art sont susceptibles d'être subventionnés dans le cadre des CDDI, et ce au même taux que pour le GRVC soit 50% du montant HT.

La CC Ouest Limousin souhaite donc déposer un dossier pour la réfection de 5 ponts pour un total de travaux de 53 921,59 €, et selon la décomposition ci-dessous :

Ponts	VC	Communes	Coûts
Pont de Jarosse 1	VC24	Champagnac- la-Rivière	5519,50 €
Pont de Jarosse 2	VC20	Champagnac- la-Rivière	10 564,50 €
Pont de La Pellegerie	VC210	Cussac	24 448,34 €
Pont de Puymouroux	VC Puymouroux	Cussac	7999,50 €
Pont Oradour	VC201	Oradour-sur-Vayres	5389,75 €

Ce projet pourrait être subventionné comme suit :

Ponts	CDDI	Fonds propres
Pont de Jarosse 1	2759,75 €	2759,75 €
Pont de Jarosse 2	5282,25 €	5282,25 €
Pont de La Pellegerie	12 224,17 €	12 224,17 €
Pont de Puymouroux	3999,75 €	3999,75 €
Pont Oradour	2694,87 €	2694,88 €

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** monsieur le Président à déposer des dossiers de demandes de subventions au titre du CDDI de 4^{ème} génération pour l'aménagement du siège de la Communauté de Communes à La Monnerie phase 1, et les réfections d'ouvrages d'art.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD